

En 1918, la compagnie a emprunté temporairement du Gouvernement \$593,733.33, et en 1919, \$554,800.00. Ces montants ont depuis été portés au compte des crédits de 1921-22 et sont inclus dans la somme de \$16,857,419.33.

Les montants mentionnés ci-dessus comprennent \$21,071,080 pour subvenir aux

besoins du Grand-Tronc-Pacifique, pour l'exercice 1921 (n° 5).

2. 1919, \$725,442.84; 1920, \$3,994,345.16; 1921, \$24,765,040.21.

3. \$35,958,095.83.

4. Néant.

5.

	1919		1920		1921		1922	
	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.
Coupons, séries «A» et «B» et lac Supérieur.....	1,108,080	00	554,040	00	1,108,080	00	554,040	00
Billets garantis, à 5%, intérêt.....	243,000	00	486,000	00	243,000	00
“ “ 5%, principal.....	9,720,000	00
Emprunt du gouvernement fédéral, dû en 1919.....	10,000,000	00
	1,351,080	00	1,040,040	00	21,071,080	00	554,040	00

LE SQUARE CARTIER

M. GARLAND (Carleton) :

1. Utilise-t-on encore le hangar érigé pendant la guerre par le ministère de la Milice, au square Cartier, Ottawa?

2. Le Gouvernement sait-il que le conseil de ville a vigoureusement protesté contre la construction de ce bâtiment, parce qu'elle contrevenait aux règlements municipaux?

3. Quand le Gouvernement se propose-t-il de faire disparaître ce hangar?

L'hon. G. P. GRAHAM (ministre de la Milice) :

1. Oui.

2. Oui, mais cette construction était nécessaire comme mesure de guerre.

3. Le ministère de la Milice est actuellement occupé à évacuer cet édifice, qui sera ensuite transféré au ministère des Travaux publics.

ESCADRONS "A" ET "B" DE LA GENDARMERIE À CHEVAL

M. GARLAND (Carleton) demande :

1. Combien d'officiers de l'escadron A de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest se sont enrôlés dans les troupes expéditionnaires canadiennes pendant la dernière guerre, et ont fait du service en France?

2. Combien de sous-officiers et gendarmes de cet escadron se sont enrôlés et ont fait du service en France?

3. Quelles pertes d'argent ces officiers, sous-officiers et gendarmes ont-ils subies en raison de la différence entre leur solde civile et leur solde militaire pendant ce service?

4. Le Gouvernement se propose-t-il de rembourser ces pertes à ces officiers, sous-officiers et gendarmes, comme on l'a fait dans d'autres départements?

L'hon. M. GRAHAM (ministre de la Milice) :

1. Douze.

2. Deux cent neuf.

3. Officiers, \$3,874.86; sous-officiers et gendarmes, \$33,289.41; total, \$37,164.27.

4. On n'en sait rien.

[M. Gordon.]

M. GARLAND (Carleton) demande :

1. Combien d'officiers de l'escadron B de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest se sont enrôlés dans les troupes expéditionnaires canadiennes et ont fait du service en France pendant la dernière guerre?

2. Combien de sous-officiers et gendarmes de cet escadron se sont enrôlés et ont fait du service comme susdit?

3. Quelles pertes d'argent ces officiers, sous-officiers et gendarmes ont-ils faites en raison de la différence entre leur solde civile et leur solde militaire pendant leur activité de service?

4. Le Gouvernement se propose-t-il de rembourser ces pertes à ces officiers et gendarmes comme cela s'est fait dans d'autres départements?

L'hon. M. GRAHAM (ministre de la Milice) :

1. Sept.

2. Trente-six.

3. Officiers \$3,654.98; sous-officiers et gendarmes, \$5,259.55; total, \$8,914.53.

4. L'intention du Gouvernement n'est pas connue.

LES BUFFETS DU RÉSEAU NATIONAL À RIVERS ET À MELVILLE

M. SALES demande :

1. Les buffets de Rivers et Melville sont-ils directement exploités par le National-Canadien ou indirectement par bail?

2. Dans ce dernier cas, qui est locataire, pour quel temps et à quel prix?

3. Sont-ils meublés, exempts d'impôt, et gratuitement éclairés et chauffés?

4. Quel contrôle exerce-t-on pour assurer au public des prix raisonnables pour les repas servis dans ces buffets?

L'hon. M. KENNEDY (ministre des Chemins de fer et des Canaux) :

1. En location.

2. Donnés annuellement à loyer à la Canada and Railway News Company. Le loyer est compris dans l'arrangement général concernant le service des nouvelles